



'Hands up!' Conditions financières 2024 / 2025

Frais artistiques:

intérieur, 1 x 35 - 45 minutes:	€ 890 par jour
intérieur, 2 x 35 - 45 minutes:	€ 1335 par jour*
extérieur, 3 x 20 ou 2 x 30 minutes:	€ 890 par jour

TVA / VAT: 9%
(Suisse: 0%)

Si l'organisateur a un numéro de TVA, l'autoliquidation (reverse charge) s'appliquera et aucune TVA ne sera facturée par Lejo. Pour éviter une taxe supplémentaire pour Lejo, le numéro de TVA de l'organisateur devra être vérifié à l'avance via le site du UE:
https://ec.europa.eu/taxation_customs/vies/#/vat-validation

Frais de transport:

- Voiture: € 0,35 par kilomètre à partir de Leusden (Pays-Bas), plus les frais de péage.
Si le trajet prend plus de 8 heures il y aura des frais supplémentaires pour l'hébergement en cours de route (€ 100,- par nuitée).

- Avion / train: l'organisateur prendra charge de tous les frais et organisera le transport depuis l'aéroport ou la gare.

Frais d'hébergement:

L'organisateur s'occupera de l'hébergement: hôtel / gîte / b&b,
avec salle de bain et toilettes privatives.
Pas chez l'habitant.

Frais supplémentaires:

Frais de formulaires, documents, taxes ou assurances supplémentaires, visa, ferry, parking, etc. sont à la charge de l'organisateur.

Pour la Suisse: En raison des frais de péage et de douane (carnet ATA), un supplément de 100 euros par contrat sera facturé.

Paiement:

Par virement bancaire, dans les 30 jours à compter de la date de la facture.

* Par exemple:

5 représentations de 35-45 minutes dans 3 jours (2+2+1): € 1335 + € 1335 + € 890 = € 3560